Cinquante-sixième année. - N ° 65 A Vendredi 1er avril 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2190

38 – ISÈRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Jugement prononçant

Date : 29 mars 2022.
Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire.
840 699 656 RCS Grenoble.
VIRTUALLY THERE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Enseigne : Le Nautilus.
Activité : organisation de loisirs, jeux et généralement toute activité ludique notamment jeux virtuels, développement de logiciels, prestations de services. vente d'articles, de boissons non alcoolisées et de produits alimentaires sur place. débit de boissons (licence iv), vente de boissons alcoolisées sur place et à emporter. acquisition, vente et gestion de droits de propriété intellectuelle..
Adresse : 2, rue Président Carnot, 38000 Grenoble.
Complément de jugement : Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et ouvrant une procédure de liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 22 février 2022 et désignant liquidateur Selarl Berthelot Prise en la Personne de Me Berthelot 16 rue Général Mangin 38100 Grenoble. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.